AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1737
FR0012532810-FS0846

13 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WAGA ENERGY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 octobre 2025, la société à responsabilité limitée Les Saules[1] (10 rue de Lorival, 59113 Seclin) a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 octobre 2025, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société WAGA ENERGY et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions WAGA ENERGY hors marché.

[1] Contrôlée par Mme Marie Bierent.